

TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANTS AND CONTRACTORS

Title Consultation internationale spécialiste Nutrition	Funding Code	Type of engagement ☐ Consultant ☐ Individual Contractor Part-Time ☒ Individual Contractor Full-Time	Duty Station: Lomé
Purpose of Activity/Assignment : - Appuyer la mise en place dans les Savanes des groupes de soutien à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant au niveau communautaire - Appuyer la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère au niveau communautaire par les ASC (région des Savanes), - Apporter un appui technique et opérationnel au ministère de la Santé et à la Direction Régionale de la Santé Savanes pour la mise en œuvre de l'initiative formations sanitaires amies des bébés (IFSAB), en vue de promouvoir des pratiques d'alimentation du nourrisson, en particulier dans la région des Savanes - Apporter un appui technique pour le développement des normes de qualité pour les aliments de compléments en lien avec la norme WHO 69.9, notamment dans la région des Savanes - Apporter un appui technique pour la mise en place d'un système de labelling de type « Nutri-score » pour les aliments de compléments commercialisés - Apporter une assistance technique à la taskforce multisectorielle de renforcement de la nutrition pour l'identification d'un champion national			
Scope of Work : La malnutrition est un problème de santé publique au Togo. Selon l'enquête MICS 2017, la malnutrition aigüe globale touche 5,7% et la malnutrition chronique un enfant sur quatre (23,8%) avec des disparités selon les régions. L'enquête nutritionnelle SMART 2022 a montré des taux de Malnutrition aigüe à 9,8%, 9,2% et 7,3% respectivement dans les Régions des Savanes, Maritime et Kara. La malnutrition chronique touche respectivement 28,1%, 27,2%, 29,4 dans les régions des Savanes, Kara et Maritime. Elle a des conséquences sur le développement, la croissance de l'enfant et compromet l'expression de son fort potentiel plus tard dans la vie. Cette situation est exacerbée d'une part par la conjoncture mondiale qui a occasionnée une augmentation générale des prix des denrées alimentaires et d'autre part par le débordement de la crise sécuritaire du Sahel surtout dans la région des Savanes. Pour répondre à cette problématique l'UNICEF Togo a mis en place toute une stratégie de réponse qui est axée sur les urgences et le développement. La promotion des bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant constitue un axe majeur de cette stratégie. Afin de renforcer ses efforts de lutte contre la malnutrition, l'UNICEF Togo a bénéficié de fonds du Gouvernement japonais. Ce financement vise entre autres à contribuer à renforcer l'environnement favorable à la nutrition, la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère au niveau communautaire et à améliorer la diversité alimentaire des enfants de 6-23 mois. La présente consultation s'inscrit dans ce cadre, et permettra à l'UNICEF Togo de renforcer son équipe de spécialistes nutrition pour atteindre les objectifs fixés.			
Child Safeguarding Is this project/assignment considered as "Elevated Risk Role" from a child safeguarding perspective? ☐ YES ☒ NO If YES, check all that apply: Direct contact role ☐ YES ☒ NO If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel: Child data role ☐ YES ☒ NO If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos): More information is available in the Child Safeguarding SharePoint and Child Safeguarding FAQs and Updates			

Work Assignment Overview				
Tasks/Milestone:		Deliverables/Outputs:		
Elaboration d'une note méthodologique et un plan de travail		Plan de travail validé		
Apporter un appui technique à la mise en place des groupes de soutien à l'ANJE dans les Savanes		Formation et suivi de la mise en place des groupes		
Appuyer la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère au niveau communautaire par les ASC (région des Savanes),		Elaboration d'outils		
		Formation des formateurs		
		Formation des ASC		
Apporter un appui technique et opérationnel au ministère de la Santé pour la mise en œuvre de l'initiative formations sanitaires amies des bébés (IFSAB) au Togo		Les outils pour la mise en œuvre de l'IFSAB sont finalisés		
		Un plan budgétisé pour le pilotage de l'IFSAB dans 5 structures de santé est disponible		
Apporter une assistance technique à la task force multisectorielle de renforcement de la nutrition pour l'identification d'au moins un champion national pour la nutrition		Au moins un champion national pour la nutrition est identifié		
Apporter un appui technique pour le développement des normes de qualité pour les aliments de compléments en lien avec la norme WHO 69.9		Un draft de document sur les normes de qualité nutritionnelle pour les aliments de compléments est disponible		
Apporter un appui technique pour la mise en place d'un système de labelling de type « Nutri-score » pour les aliments de compléments commercialisés		Une proposition de labelling des aliments de complément commercialisé est soumise au gouvernement		
Rapport final de la mission				
Budget Year:	Requesting Section/Issuing Office:	Reasons why consultancy cannot be done by staff:		
2023	Survie de l'enfant	L'élaboration des normes de qualité et d'un système de labelling de type nutri-score pour les aliments de compléments commercialisés est un processus complexe qui nécessite une expertise extérieure		
Included in Annual/Rolling Workplan: ☒ Yes ☐ No, please justify:				
Consultant sourcing:		Request for:		
☐ National ☒ International ☐ Both		☒ New SSA – Individual Contract		
Consultant selection method:		☐ Extension/ Amendment		
☐ Competitive Selection (Roster)				
☒ Competitive Selection (Advertisement/Desk Review/Interview)				
If Extension, Justification for extension: N/A				
Supervisor:	Start Date:	End Date:	Number of Days (working):	
	07/2023	12/2023	105 jours (5 mois)	

Estimated Consultancy fee:		Forfait journalier	Total honoraires :
Travel International (if applicable): Billet A/R :	Oui		
Travel Local (please include travel plan) : Le consultant sera basé à Lomé avec des déplacements éventuels dans les régions	Oui		
DSA (if applicable): DSA Lomé (>60 jours) 178 USD/jour* 105 jours			
Frais divers de communication :			
Total estimated consultancy costsⁱ			
Minimum Qualifications required: ☐ Bachelors ☒ Masters ☐ PhD ☐ Other Enter Disciplines: Minimum Bac +5 (Master, DEA, PhD) en nutrition, sciences alimentaires, Santé Publique ou tout autre domaine pertinent. Avoir un PhD serait un atout.	Knowledge/Expertise/Skills required: - Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la nutrition infantile et maternelle - Bonne connaissance des programmes d'allaitement à l'instar de l'Initiative Hôpitaux Amies des Bébé - Expérience avérée dans la mise en œuvre d'interventions d'amélioration de l'alimentation complémentaire chez les enfants de 6-23 mois - Bonne connaissance des processus d'élaboration des normes de qualité et de labellisation des produits alimentaires - Bonne capacité de rédaction en français et en anglais Compétences - Encadrer, diriger et gérer les gens (1) - Travailler en collaboration avec les autres (1) - Établir et entretenir des partenariats (1) - Innover et accepter le changement (1) - Réfléchir et agir de manière stratégique (1) - S'efforcer d'obtenir des résultats significatifs (1) - Gérer l'ambiguïté et la complexité (1) Valeurs fondamentales Bien être, Respect, Intégrité, Responsabilité, Redevabilité		
Administrative details: Visa assistance required: ☐ Transportation arranged by the office: ☐	☐ Home Based ☒ Office Based: If office based, seating arrangement identified: ☒ IT and Communication equipment required: ☒ Internet access required: ☒		

¹ Costs indicated are estimated. Final rate shall follow the “best value for money” principle, i.e., achieving the desired outcome at the lowest possible fee. Consultants will be asked to stipulate all-inclusive fees, including lump sum travel and subsistence costs, as applicable.

Payment of professional fees will be based on submission of agreed deliverables. UNICEF reserves the right to withhold payment in case the deliverables submitted are not up to the required standard or in case of delays in submitting the deliverables on the part of the consultant

Text to be added to all TORs:

Individuals engaged under a consultancy or individual contract will not be considered “staff members” under the Staff Regulations and Rules of the United Nations and UNICEF’s policies and procedures and will not be entitled to benefits provided therein (such as leave entitlements and medical insurance coverage). Their conditions of service will be governed by their contract and the General Conditions of Contracts for the Services of Consultants and Individual Contractors. Consultants and individual contractors are responsible for determining their tax liabilities and for the payment of any taxes and/or duties, in accordance with local or other applicable laws.

The selected candidate is solely responsible to ensure that the visa (applicable) and health insurance required to perform the duties of the contract are valid for the entire period of the contract. Selected candidates are subject to confirmation of fully vaccinated status against SARS-CoV-2 (Covid-19) with a World Health Organization (WHO)-endorsed vaccine, which must be met prior to taking up the assignment. It does not apply to consultants who will work remotely and are not expected to work on or visit UNICEF premises, programme delivery locations or directly interact with communities UNICEF works with, nor to travel to perform functions for UNICEF for the duration of their consultancy contracts.

UNICEF offers [reasonable accommodation](#) for consultants with disabilities. This may include, for example, accessible software, travel assistance for missions or personal attendants. We encourage you to disclose your disability during your application in case you need reasonable accommodation during the selection process and afterwards in your assignment.

Clause sur LE TRAVAIL DES ENFANTS

L’Entrepreneur déclare et garantit que ni lui, ni aucune des entreprises qui lui sont affiliées, ne se livrent à une pratique préjudiciable aux droits de l’enfant tels que définis par la législation togolaise en vigueur, en particulier celles qui sont incompatibles avec l’arrêté 1556 du 22 mai 2020 déterminant les travaux dangereux interdits aux enfants.

La Convention internationale relative aux droits de l’enfant, ratifiée par le Togo, stipule en son article 32, que tout enfant doit être protégé contre l’accomplissement de tout travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. Tout manquement à cette déclaration et garantie donne à l’UNICEF le droit de résilier immédiatement le contrat, sans être redevable d’aucune pénalité au titre d’une telle résiliation et sans que sa responsabilité soit engagée d’aucune autre manière.

Clause sur l’EXPLOITATION ET L’ABUS SEXUEL

Les fonctionnaires des Nations Unies et apparentés (consultants, fournisseurs, VNU, contractants individuels et institutionnels) sont tenus de respecter les plus hauts standards de conduite et d’intégrité et doivent, en toute circonstance, traiter la population locale avec respect et dignité.

L’exploitation et l’abus sexuel^[1] (EAS) sont des comportements inacceptables formellement interdits à tous les fonctionnaires des Nations Unies. Ces actes portent atteinte à l’image et à l’intégrité de nos organisations et minent la confiance du public dans l’organisation.

Il est strictement interdit aux fonctionnaires des Nations Unies et apparentés (consultants, fournisseurs, VNU, contractants individuels et institutionnels) de se livrer à :

- Tout acte d'exploitation et abus sexuels (EAS), ou toute autre forme de comportement sexuel à caractère humiliant, dégradant ou servile ;
- Toute activité sexuelle avec un enfant (toute personne âgée de moins de 18 ans), la méconnaissance de l'âge réel ne peut être invoquée comme moyen de défense ;
- L'utilisation des enfants ou adultes pour offrir des services sexuels à autrui ;
- L'offre d'argent, d'un emploi, de biens ou de services à des prostituées ou toute autre personne en échange de faveurs sexuelles ;
- La visite des lieux de prostitution ou de tout autre endroit déclaré interdit ;
- La sollicitation de toute faveur sexuelle en échange d'une assistance (telle que la nourriture ou tout autre bien) fournie aux bénéficiaires de cette aide, y compris les réfugiés, les personnes déplacées ou toutes autres personnes vulnérables.

Il est obligatoire de rapporter les suspicions d'exploitation et abus sexuels de la part d'un collègue à travers les mécanismes de rapportage établis. Toute activité liée à l'EAS fera l'objet d'une enquête, qui si elle est concluante conduira à des mesures disciplinaires, y compris une possible suspension, le rapatriement immédiat ou le licenciement sans préavis.
